

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
AGENCE URBAINE DE CASABLANCA**



# **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE URBAINE DE CASABLANCA**

**LE 22 MARS 2017**

**DOSSIER DE PRESSE**

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de l'Agence Urbaine de Casablanca a tenu sa session le Mercredi 22 Mars 2017, au siège de la Wilaya de la Région de Casablanca-Settat, sous la présidence de Monsieur le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Cherki Draiss, en la présence de tous les membres du conseil.

Cette session a été consacrée à l'examen du Rapport d'activités de l'Agence au titre de l'exercice 2016, au projet du budget au titre de l'exercice 2017 et au plan d'actions pour la période 2017-2019.

Lors de sa présentation, Monsieur le Gouverneur, Directeur Général de l'Agence Urbaine de Casablanca a mis l'accent sur les principales activités de l'Agence au titre de l'année 2016 :

## I. Planification et Gestion Urbaines

### 1. Planification Urbaine

L'Agence Urbaine de Casablanca a poursuivi les études d'élaboration des plans d'aménagement, conformément aux préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Casablanca. Le bilan de cette action se résume comme suit :

#### a- Plans d'Aménagement

30 Plans d'Aménagement sont opposables, soit un taux de couverture de :

\* 80% au niveau du territoire couvert par le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (Préfecture de Casablanca, Préfecture de Mohammedia, Province de Nouaceur et province de Médiouna, commune El Mansouria-Province Benslimane).

\* 96% pour la commune de Casablanca

#### b- Plans d'Aménagement Sectoriels

L'exercice 2016 a connu l'homologation du plan d'aménagement sectoriel de la commune d'Ouled Azouz et l'attribution des marchés pour l'élaboration des études des plans d'aménagement sectoriels des communes et arrondissements suivants :

- Communes de : Bouskoura, Mohammedia, Tit Mélil, Lahraouiyine, Sidi Moussa El Mejdoub ;
- Arrondissements de : Ain Chock, Hay Hassani, Sidi Moumen, Sidi Bernoussi.

### 2. Gestion Urbaine

Au cours de l'exercice 2016, l'Agence Urbaine a examiné, dans le cadre des commissions d'instruction compétentes siégeant au sein des guichets uniques institués auprès des communes, 9924 projets dont 4861 ont reçu l'avis conforme, soit une augmentation de 49% par rapport à l'année 2015.

Ces projets se répartissent comme suit :

#### **a- Habitat**

- 722 projets d'habitat sur une superficie de 1170 ha ont reçu l'avis conforme de l'Agence Urbaine de Casablanca, dégageant 69.392 unités de logements réparties comme suit :
  - ✓ 20006 logements sociaux( 250.000 DH);
  - ✓ 6423 logements économiques ;
  - ✓ 6030 logements de moyen et haut standing ;
  - ✓ 35 habitats ruraux ;
  - ✓ 36898 unités de logement après valorisation totale des lotissements ayant reçu l'avis conforme.

#### **b- Equipements publics et privés :**

L'Agence Urbaine a émis, au cours de l'exercice 2016, un avis conforme sur 300 projets d'équipements publics et privés d'intérêt général, d'une superficie plancher de 342.557 m<sup>2</sup>, dont 71% seront réalisés par le secteur privé.

#### **c- Activités économiques :**

178 projets ont été examinés favorablement au cours de l'année 2016, couvrant une superficie globale de 199 Ha, répartis comme suit:

- ✓ **Secteur industriel** : 117 unités d'une superficie plancher de 20.067 m<sup>2</sup> et 30 lots de terrains sur une superficie de 6 Ha ;
- ✓ **Secteur du commerce et services** : 164.211 m<sup>2</sup> couverts réservés aux activités commerciales et 97.552 m<sup>2</sup> réservés aux services et expositions « show room » ;
- ✓ **Secteur du tourisme** : 12 projets sur une superficie de 13 Ha.

## **II. Les Grands Projets urbains**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement du Grand Casablanca 2015-2020, l'Agence Urbaine a aussi œuvré à l'accompagnement de la réalisation de plusieurs projets de développement, notamment, Le pôle urbain d'Anfa, La nouvelle ville de Zenata, la zone d'activités économiques Oulad Hadda, le grand théâtre, le pont suspendu à l'entrée de Casablanca, le tunnel souterrain "Al Mouwahidine", ...etc

## **III. Programmes de traitement de l'habitat insalubre**

L'Agence Urbaine accompagne, en étroite concertation avec les différents partenaires, à savoir les autorités locale et élue ainsi que les services extérieurs, les opérations de résorption des bidonvilles, de traitement des constructions menaçant ruine et de restructuration des quartiers sous équipés.

## **1. Programmes de résorption des bidonvilles**

### **a- Programme régional : Il vise le relogement de 45.920 ménages**

Le bilan de ce programme se présente comme suit :

- 9 Opérations autorisées et réceptionnées étalées sur une surface globale de 374 Ha, permettant de produire 13.378 lots équipés, destinés au relogement de 26.756 ménages;
- 3 Opérations sont en phase de réception
- 1 Opération "Riyad" initiée par Al Omrane et Idmaj Assakan dont le taux d'avancement des travaux est de 98%.
- 1 seule Opération de relogement compte 2164 appartements.

Actuellement, le nombre de ménages relogés dans le cadre de ce programme s'élève à 11.763 ménages.

Concernant l'opération "Annasr", initiée par l'Agence Urbaine, les travaux d'équipement de la première et la deuxième tranche, sur une superficie totale de 175 Ha, sont achevés. Quant aux travaux d'équipement de la troisième tranche (93 Ha), ils sont déjà lancés. Les deux premières tranches achevées permettront le relogement de 7608 ménages, soit un taux de 83%.

### **b- Programme complémentaire**

Ce programme comprend 9 opérations de relogement de 12 milles ménages :

- 2 opérations (Bilad Assolb et Oulad Azzouz) sont achevées et réceptionnées ont permis le relogement de 2315 ménages.
- 6 opérations sont en cours de travaux.
- 1 opération en cours d'autorisation ( Al Fath 1 Extension).

## **2. Programme de traitement des constructions menaçant ruine**

Ce programme concerne 9250 ménages, dont 3100 ont bénéficié d'un logement décent , soit 34%.

## **3. Programme de restructuration des quartiers sous équipés**

Ce programme vise l'amélioration des conditions de vie de 94.899 ménage, à travers des opérations de restructuration de 90 quartiers sous équipés durant l'exercice 2016.

14 quartiers ont déjà été restructurés en les dotant de toute l'infrastructure de base ainsi que les équipements de proximité.

#### **IV. Projet de réhabilitation et de mise à niveau de l'Ancienne Médina - 2ème programme -**

L'année 2016 a été marquée par l'inauguration de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE, d'importants projets structurants de proximité, en l'occurrence, le Centre de santé "9 Juillet", qui vient renforcer l'offre publique en matière de santé et améliorer la qualité des services sanitaires, et le projet "Dar Annassij", destiné à accueillir des ateliers de production et d'apprentissage aux métiers de tissage, notamment des tapis de Médiouna et de Casablanca. SA MAJESTE LE ROI, MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE a également effectué une visite au mausolée "Sidi Allal Karouani" et au projet de mise à niveau de la synagogue "Ettedgui".

Il y a lieu de rappeler que le deuxième programme de ce projet, objet de la convention signée devant SA MAJESTE LE ROI QUE DIEU L'ASSISTE, le 1er Avril 2014, vise l'amélioration du cadre de vie de la population de l'ancienne Médina, à travers la réhabilitation des équipements existants, la création de nouveaux équipements de proximité, la promotion des secteurs du commerce et de l'artisanat, l'insertion sociale des jeunes, des femmes et des personnes en situation d'handicap, le développement culturel et artistique et enfin la réhabilitation et la sauvegarde des édifices à valeur architecturale et patrimoniale.

#### **V. Foncier et Aménagement Urbain**

L'Agence Urbaine a poursuivi les études et travaux dans le cadre de plusieurs opérations d'aménagement urbain dans le but de conforter la dynamique d'urbanisation des zones périphériques de l'agglomération casablancaise, conformément aux orientations du schéma Directeur d'Aménagement Urbain et aux prescriptions des plans d'aménagement.

Parmi les plus importantes opérations initiées par l'Agence Urbaine, on cite "L'Opération Annasr" . Les travaux de la 1ère et 2ème tranches sont déjà achevés sur une surface de 175 hectares, la 3ème tranche (93 hectares) est en cours de travaux. Cette opération permet le relogement de 9196 ménages.

#### **VI. Projets informatiques**

Pour un meilleur accès à l'information urbanistique, l'Agence Urbaine répond activement aux besoins des utilisateurs en terme d'informations relatives aux documents d'urbanisme, et ce à travers sa plateforme électronique qui permet la consultation gratuite de la note de renseignements "indicative" avec la possibilité d'obtenir une Note de renseignements "Officielle" , portant une signature électronique, après paiement électronique du tarif.

Ces efforts ont été couronnés par le prix d'encouragement dans la catégorie « E-démarche » qui a été décerné, à l'Agence Urbaine de Casablanca, par le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration à l'occasion des trophées de la dixième édition du Prix National de l'Administration Electronique « Emtiaz 2016».

## **VII. Activités Sociales**

L'Association des Œuvres Sociales continue à œuvrer en faveur de ses adhérents, conformément à son règlement principal, notamment dans le domaine de la santé, des loisirs et du sport. Cette année a été marquée par l'organisation d'une Ligue nationale de mini-foot, qui a connu un vif succès sur tous les niveaux. Cette ligue, qui a rassemblé 28 équipes représentant les différentes agences urbaines nationales, a été remportée par l'équipe de l'Agence Urbaine de Casablanca.

## **Fiche sur les attributions et missions de l'Agence Urbaine de Casablanca**

L'Agence Urbaine de Casablanca est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placé sous la tutelle du Ministre de l'Intérieur et le contrôle financier de l'Etat, Selon le Dahir portant loi n 1-84-188 du 13 Moharrem 1405 (9 octobre 1984) relatif à l'Agence Urbaine de Casablanca tel que modifié et complété par le Dahir portant loi N 1-93-323 du 06 octobre 1993.

**(En annexe, le texte du Dahir portant loi n 1-84-188 du 13 Moharrem 1405 (9 octobre 1984) relatif à l'Agence Urbaine de Casablanca tel que modifié et complété par le Dahir portant loi n 1-93-323 du 06 octobre 1993).**

## Fiche sur la gestion urbaine

L'Agence Urbaine a poursuivi l'instruction des demandes d'autorisations des grands et petits projets dans le cadre de commissions locales et régionales. Environ 200 projets par mois ont été instruits par la commission des grands projets et 600 par la commission des petits projets.

Ceci dit, le nombre de projets soumis aux différentes commissions, pendant l'année 2016, a connu une importante évolution pour atteindre un total de 9.924 projets, dont 4.861 ont été reçu l'avis favorable de l'Agence Urbaine de Casablanca, soit un taux de 49%.

### 1- Secteur de l'habitat

722 projets sur une surface de 1.170 hectares ont été consacrés au secteur de l'habitat sur un total de 1.212 projets ayant reçu l'avis favorable en 2016. Soit un potentiel de logement de 69.392 unités d'habitat réparties comme suit :

- 20.006 unités d'habitat social (250.000 Dirhams)
- 6.423 unités d'habitat économique
- 6.030 unités d'habitat moyen et haut standing
- 35 habitations rurales
- 36898 unités de logement après valorisation totale des lotissements ayant reçu l'avis conforme

### 2- Les équipements publics et privés

300 équipements ont reçu l'avis conforme sur une superficie plancher de 342.557 m<sup>2</sup>, le secteur privé assurera la réalisation de plus de 71% de ces équipements.

### 3- Les activités économiques

- **Le secteur industriel** : 117 unités industrielles avec une surface de plancher de 320.067 m<sup>2</sup> et 30 lots industriels sur une surface de 6 hectares.
- **Le secteur du commerce**: 164.211 m<sup>2</sup> comme surface de plancher dédiée au commerce en plus d'une surface de plancher de 97.552 m<sup>2</sup> destinée aux services et "show-room".
- **Le secteur touristique** : 12 projets ayant reçu l'avis favorable sur une surface globale de 13 hectares.



## **Fiche sur la réhabilitation urbaine**

### **- Programmes de relogement des ménages bidonvillois**

#### **1- Programme régional :**

Le résultat de ce programme durant l'année 2016 se présente comme suit :

- 9 opérations sur 374 Ha autorisées et réceptionnées avec une consistance globale en lots de 13.378 avec le relogement de 26.756 ménages.
- 3 opérations en cours de réception.
- 1 opérations "Ryad" initiée par Al Omrane et Idmaj Assakan, dont l'état d'avancement des travaux a atteint 98%.
- 1 seule Opération de relogement compte 2164 appartements.

Le nombre de ménages relogés dans le cadre de ce programme est de 11.763.

Concernant l'Opération "Annasr", initiée par l'Agence Urbaine, les travaux d'équipement de la première et la deuxième tranche, sur une superficie totale de 175Ha, sont achevés. Quant aux travaux d'équipement de la troisième tranche (93 Ha), ils sont déjà lancés. Ces deux tranches permettront le relogement de 7608 ménages, soit un taux de 83%.

#### **2- Programme complémentaire :**

Ce programme comprend 9 opérations de relogement de 12 milles ménages :

- 2 opérations ("Bilad Assolb et Oulad Azzouz) sont achevées et réceptionnées ont permis le relogement de 2315 ménages.
- 6 opérations sont en cours de travaux.
- 1 opération en cours d'autorisation ( Al Fath 1 Extension).

### **- Programme de traitement des constructions menaçant ruine**

Ce programme concerne 9250 ménages, dont 3100 ont bénéficié d'un logement décent , soit 34%.

### **- Programme de restructuration des quartiers sous équipés**

Ce programme vise l'amélioration des conditions de vie de 94.899 ménages à travers la restructuration de 90 quartiers. Actuellement, 14 quartiers sont déjà restructurés en les dotant de toute l'infrastructure de base ainsi que les équipements de proximité.

## Fiche sur la réhabilitation et la mise à niveau de l'Ancienne Médina : Deuxième programme

L'année 2016 a été marquée par la visite de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE, le 16 décembre 2016, pour l'inauguration d'importants projets structurants de proximité, s'inscrivant dans le 2ème programme, objet de la convention signée devant SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE, notamment le Centre de santé 9 Juillet et le projet "Dar Annassij". SA MAJESTE LE ROI, MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE a également effectué une visite au mausolée Sidi Allal Karouani et au projet de mise à niveau de la synagogue Etedegui.

Ce programme peut être décliné comme suit :

### \* **Amélioration des conditions de vie et d'habitat :**

Relogement des ménages occupant les constructions menaçant ruine : Parmi 1040 ménages concernés, 400 ménages ont pu être relogés tandis que 286 sont en cours de relogement. Les dossiers de 354 ménages sont en cours d'étude par une commission instituée à cette fin.

### \* **Amélioration de l'infrastructure et du cadre bâti :**

- Déplacement et renforcement des postes de distribution électrique : en application de la convention AUC - Lydec , le "Poste Sour Jdid" et celui de la place Ouazzane ont été déplacés.
- Ravalement des façades sur les axes principaux ( Deuxième partie ) : Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de Mars 2017.
- Elaboration d'un Manuel technique d'entretien et de réhabilitation des bâtiments : Ce document a été réalisé et annexé au projet du plan d'aménagement et de sauvegarde de l'Ancienne Médina, en cours d'approbation.

### \* **Création de nouveaux équipements de proximité :**

#### **- Réalisation de nouveaux équipements :**

- Annexe administrative : Il a été procédé au maintien de l'annexe administrative dans le projet "Dar Al Makhzan" et la mise à niveau de la crèche existante (Bâtiment communal).
- Maison des jeunes et le foyer féminin "Darb Al Kadi" : 60% comme taux d'avancement des travaux.
- Maison des jeunes et foyer féminin "Bousmara": Préparation des études techniques nécessaires en attendant le règlement de la situation foncière du projet par la Direction des domaines de l'Etat.
- Le centre de santé "9 Juillet" : Achèvement des travaux de construction. Il fût inauguré par SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE, le 16 décembre 2016.
- Le centre Socio-sportif "Opéra" : 40% comme taux d'avancement des travaux.

**\* Le développement économique :**

- L'insertion sociale et économique des jeunes , des femmes et des personnes à mobilité réduite
- La Requalification de l'artisanat
- La réorganisation des zones commerciales (2ème tranche)
- L'Accompagnement touristique

**\* Le développement culturel et artistique:**

- La mise à niveau de l'annexe administrative "Bousmara"
- La réalisation de la maison d'arts et d'exposition
- La réhabilitation de la Maison de l'Union

**\* Edifices à caractère architectural et patrimonial:**

- La réhabilitation du mausolée "Sidi Allal Al Karouani" et de la synagogue "Ettedgui"
- La mise en valeur des édifices à caractère architectural et patrimonial
- La réalisation d'un ouvrage retraçant l'histoire de l'Ancienne Médina et mettant en valeur ses atouts culturels, économiques et touristiques.

## Fiche sur l'Aménagement Urbain et les Opérations Foncières

L'Agence Urbaine de Casablanca réalise les travaux dans le cadre de plusieurs opérations d'aménagement urbain dans le but de conforter la dynamique d'urbanisation des zones périphériques de l'agglomération casablancaise, conformément aux orientations du schéma Directeur d'Aménagement Urbain et aux prescriptions des plans d'aménagement. Ces opérations peuvent être présentées comme suit :

- L'opération du pôle urbain Nouaceur
  - L'opération Annasr
  - L'opération Annasr Extension
  - L'opération Bouskoura
  - L'opération Annour
- 
- Projet de rénovation et réhabilitation de l'hôtel Lincoln
  - Etude sur le marché foncier : L'agence poursuit l'élaboration d'une étude sur le marché du foncier dans le Grand Casablanca en vue de mettre en place un système d'acquisition et d'analyse des données et les intégrer dans une base de données.
  - Prospection et expertise : L'Agence Urbaine a participé en 2016 aux réunions des commissions administratives de prospection et d'expertise, concernant la détermination de la valeur vénale du foncier destiné aux équipements publics et projets d'investissement.

## **Fiche sur les projets informatiques**

### **\* Plateforme électronique :**

L'Agence Urbaine de Casablanca a lancé, la première plateforme électronique au Maroc permettant l'édition automatique et gratuite de la note de renseignements urbanistiques, dite "indicative" en plus de la possibilité offerte au pétitionnaire de se voir délivrer une "Note de Renseignements" officielle, portant une signature électronique après paiement du tarif.

Cette plateforme ambitionne :

- la généralisation et facilitation de l'accès à l'information urbanistique
- La dématérialisation totale de l'obtention de la Note de renseignement
- L'ouverture sur les administrations publiques
- L'amélioration de la qualité des services et les activités de la gestion urbaine au niveau interne et externe

### **\* Les services électroniques : Chiffres clés :**

- 9000 Notes de renseignement "indicatives" , avec une moyenne de 30 Notes par jour, d'où l'intérêt porté à cette plateforme par les professionnels et utilisateurs.

- 7214 Notes de renseignements urbanistiques délivrées en 2016 :

73 % pour les propriétaires du foncier

27 % pour les professionnels

- 26 heures comme durée moyenne pour la délivrance de la note de renseignement, 50 Notes par jour en moyenne.

### **\* Poursuite de l'opération d'archivage électronique des documents :**

L'Agence Urbaine a archivé aux alentours de 910.000 documents de gestion urbaine en 2016 par rapport à 1.200.000 documents archivés en 2015.

## **Fiche sur les œuvres sociales**

L'Association des Œuvres Sociales continue à œuvrer en faveur de ses adhérents, conformément à son règlement principal, notamment dans le domaine de la santé, des loisirs et du sport. Cette année a été marquée par l'organisation d'une Ligue nationale de mini-foot, qui a connu un vif succès sur tous les niveaux. Cette ligue, qui a rassemblé 28 équipes représentant les différentes agences urbaines nationales, a été remportée par l'équipe de l'Agence Urbaine de Casablanca.

---

### **Contact presse :**

**Madame Houda CHARID**

Responsable Communication à l'Agence Urbaine de Casablanca

0522 29 57 03 / 0522 29 57 04

[Houda.charid@auc.ma](mailto:Houda.charid@auc.ma)